

Direction de la Citoyenneté, de la Jeunesse
et de l'Animation des Quartiers
JPB/FSM/OD/AL

N°408/2022

DÉCISION DU MAIRE

OBJET : Signature d'un formulaire d'adhésion 2022 à l'Association Nationale des Conseils d'Enfants et de Jeunes (ANACEJ).

Le Maire de la Commune de Gonesse,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2122-22 et 2122-23,

Vu le Code de la Commande Publique,

Vu la délibération n°74 du 3 juillet 2020 portant délégation d'attributions du Conseil municipal au Maire – article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, précisée et modifiée en certains points par la délibération n°13 du 25 janvier 2021,

Considérant que la ville de Gonesse souhaite adhérer à l'Association Nationale des Conseils d'Enfants et de Jeunes afin d'accéder à un accompagnement personnalisé et en ligne, à un kit de documents pédagogiques, aux rencontres du réseau et à des tarifs préférentiels pour des stages de formation,

Considérant que cette adhésion permet aux services « jeunesse » de participer aux actions mises en place par l'Association Nationale des Conseils d'Enfants et de Jeunes,

DECIDE

- **De signer** avec l'Association Nationale des Conseils d'Enfants et de Jeunes (l'Anacej), sise 10-14 rue de Tolain, 75020 Paris, le formulaire d'adhésion joint à la présente décision,
- **De lui régler** la somme de 1 392,55 € (TVA non applicable),
- **Dit** que les crédits sont inscrits au Budget 2022.

Il sera rendu compte de cette décision au Conseil municipal, lors d'une prochaine séance.

Fait à Gonesse, le 18 novembre 2022

Hôtel de ville
66, rue de Paris
B.P. 10060
95503 Gonesse Cedex
tél 01 34 45 11 11
fax 01 39 87 13 22

Le Maire,



Jean-Pierre BLAZY

Le Maire soussigné, ATTESTE
que le présent acte a été reçu en
Sous-Préfecture, le : **24 NOV. 2022**

Publié, le : **28 NOV. 2022**

Pour le Maire et par délégation
La Directrice Générale des Services


Corine TAILLER

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Cergy Pontoise dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Accusé de réception



Acte reçu par: Sous-préfecture de Sarcelles

Nature transaction: AR de transmission d'acte

Date d'émission de l'accusé de réception: 2022-11-24(GMT+1)

Nombre de pièces jointes: 1

Nom émetteur: Gonesse

N° de SIREN: 219502770

Numéro Acte de la collectivité locale: 2022DECISION408

Objet acte: Signature d'un formulaire d'adhésion 2022 à l'Association Nationale des Conseils d'Enfants et de Jeunes (ANACEJ).

Nature de l'acte: Actes individuels

Matière: 9.1-Autres domaines de competences des communes

Identifiant Acte: 095-219502770-20221118-2022DECISION408-AI

Rapport d'erreur(s):